

NÉCROLOGIE.

CHARLOTTETOWN (*Ile du Prince-Edouard.*)—M. Georges A. Belcourt, curé du Hâvre-aux-Maisons (îles de la Magdeleine, diocèse de Charlottetown), est mort le dimanche 31 mai 1874

Il n'était arrivé à Shéliciac, lisons-nous dans le *Moniteur Acadien*, que depuis environ trois semaines, atteint d'une maladie de cœur contractée sous le climat défavorable des îles de la Magdeleine ; et ses amis conservaient l'espoir que les belles journées du printemps, jointes à la salubrité du climat et à la grande vigueur qui lui était restée, malgré les souffrances de la traversée, auraient une influence bienfaisante sur cette constitution usée par la plus active des carrières.... Mais Dieu, dans sa sagesse infinie, a rappelé à lui ce fidèle apôtre qui a consacré sa vie à répandre la connaissance de sa parole et de ses œuvres jusque dans les plaines les plus reculées du nord de l'Amérique.

Il s'agissait d'établir, dans le Nord-Ouest, des missions qui pussent distribuer la parole de Dieu aux nombreux trappeurs canadiens qui, tous les ans, allaient se mettre au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et en même temps évangéliser les innombrables tribus sauvages et barbares qui habitent ces lointaines contrées.

M. Belcourt fut un des premiers à voler à l'évangélisation des populations du Nord Ouest. Il arriva à la Rivière-Rouge en 1831, et travailla pendant sept années consécutives à conquérir à l'Eglise les peuplades de ce vaste territoire.

Revenu au Canada en 1838, nous le trouvons alors curé de St. Joseph de Lévis ; mais les nombreux services qu'il avait rendus à la religion dans les missions de l'Ouest poussèrent Mgr. l'Archevêque de Québec à l'y renvoyer, et, en 1839, M. Belcourt reprenait le chemin de la Rivière-Rouge.

Il se livra à l'étude des langues sauvages du Nord-Ouest avec une grande ardeur, se rendit maître des langues les plus usitées parmi les diverses tribus indiennes, et composa une grammaire et un dictionnaire sauteux-français.

M. Belcourt eut beaucoup de difficultés avec les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui croyaient avoir droit de vie et de mort sur les habitants du Territoire, et ne voyaient en eux